

# REUNION DU COMITE DE TERRITOIRE D'ENERGIE 90

Séance du 05 mars 2019  
Convocation du 26 février 2019

*Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du 26 février 2019, le Comité Syndical de Territoire d'énergie 90 s'est réuni en deuxième session ordinaire le cinq mars deux-mille-dix-neuf à dix-huit heures, à l'UTBM de Sévenans sur convocation du Président.*

## **Délégués présents :**

BAINIER Christine - BARRE Edmond - BAUMGARTNER Bernadette – BELEY Frédérique - BISSON Yves - BLANC Michel – BOICHARD Jean-François – BOSSEZ Marie-Claire - BRUCKERT Claude – CANAL Christian - CARDOT Charly – CHALMEY Daniel - CHARTEAUX Caroline – CHANSON Thierry - CODDET Christian - DEMARCHE Jean-Pierre - DIMEY David – DINET Monique – DRODE Jean-Yves - DUPONT Louis - FESSLER Alain – FRACHISSE Hervé – FRESET Valérie – GARNIAUX Martine - GASPARI Dominique – GEBEL José – GEHIN Jean-Marc - GENDRIN Marc – GODEAU Jean-Pierre – GORJUP Sébastien - GROSJEAN Pascal – HAMELIN Martine - HENRY Patrice – HUGUENIN Alain – JEMEI Samir - KIEFFER Jean-François - LEDRAPIER Christophe - LIAIS Bernard – LOUIS Chantal - MAGRIS Jean-Luc – OEUVRARD Renaud - PARIS Gérard - RABIER Florence – REBER Gilbert - RIBREAU Christian - SALOMON Michèle - SARAZIN Dominique – SIMON Michel – SPRINGAUX Pierre – WITTIG Francine - ZUMBIHL Jean-François.

**51 présents– Le nombre de suffrages maximum est donc de 51.**

## **Absents excusés :**

BESSE Josette – COULON Eric - GEBEL Nathalie - ISTE Nicolas - SERRE Bernard – MARTIN Thierry – MORGEN Jean-Paul - PACAUD Pierre – PEUREUX Anne-Sophie - ROCHETTE DE LEMPDES Marie – ROY Michel – SCHWALM Rémi - UHL Hervé – VOLA Yves.

**14 excusés.**

## **Assistaient :**

LOMBARD Nathalie – WIEDER Christelle



## **1) BUDGET PRIMITIF 2019**

Monsieur Bisson présente le projet de budget primitif à l'assemblée qui a reçu l'approbation du Bureau lors de sa réunion du 12 février 2019.

Le budget primitif proposé ne prend pas en compte le résultat prévisionnel et les restes à réaliser de 2018.

La section de fonctionnement du budget primitif 2019 présente un excédent de 123 070 € et se décompose comme suit :

- Dépenses de fonctionnement : 1 351 430 €
- Recettes de fonctionnement : 1 474 500 €

La section d'investissement est équilibrée pour un montant de 1829 400 €.

Il est par ailleurs précisé que le budget primitif est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et d'investissement.

Le contenu du budget est présenté dans le rapport détaillé joint au dossier.

Les membres du Comité, à l'unanimité :

- Adopte le budget primitif de Territoire d'Énergie 90 pour les montants précités ci-dessus en dépenses et en recettes de fonctionnement ainsi qu'en dépenses et en recettes d'investissement
- Autorise le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Le budget est annexé à la présente délibération, ainsi qu'une note synthétique de présentation du budget primitif 2018.

## **2) AVIS DU COMITE SUR LA MISE EN PLACE D'UN CEP (Conseiller en Economie Partagée)**

Monsieur Bisson fait part à l'assemblée de sa rencontre récente avec monsieur Didier Pernet, vice-Président du Grand-Belfort en charge du développement durable et de la valorisation du territoire et monsieur Jean-Pierre Cuisson Directeur Adjoint des services techniques de Belfort et du Grand Belfort.

Cette rencontre demandée par le Grand-Belfort visait à évoquer l'éventuel recrutement d'un conseiller en économie partagée (CEP) pour le Territoire de Belfort.

L'association Gaïa Energie a évoqué la possibilité d'une participation financière d'un tiers pour le recrutement en cours d'un CEP par ailleurs subventionné par l'Ademe.

Ni le Grand-Belfort, ni TDE 90 ne souhaite de ce type de partenariat. Par contre, monsieur Bisson, conscient que cela puisse répondre à un besoin et à une demande des communes du Territoire de Belfort, ne voit pas d'objection à envisager la possibilité de recruter un CEP pour le mettre à disposition des communes à condition toutefois :

- que le Comité syndical de TDE 90 donne son aval à ce projet ;
- que ce service ne soit pas entièrement gratuit.

Monsieur Bisson présente ainsi à l'assemblée un dossier sur le CEP (missions, intérêts, données financières...) afin que les délégués aient une idée plus précise de cette mission.

A l'issue de la présentation, un délégué intervient pour savoir ce qu'il adviendra du CEP une fois sa mission d'audit réalisée dans les communes ? Monsieur Bisson répond qu'il souhaite un poste pérenne, la mission d'un CEP ne se résume pas à l'audit, il accompagne également les communes dans la réalisation de leur projet, en fait le suivi, le bilan, et les éventuels ajustements. Il peut également accompagner les communes dans leurs projets EnR.

Un autre délégué se demande s'il est judicieux pour les délégués en place et leur municipalité de se prononcer sur ce sujet si près de la prochaine échéance municipale ? Monsieur Bisson répond qu'il n'est pas facile ni forcément souhaitable de tout mettre en stand-by à cause d'une échéance électorale. Monsieur Bisson précise par ailleurs, que le CEP est censé être financé grâce aux économies qu'il permettra de faire faire aux communes.

Monsieur Liais fait part de sa satisfaction sur une étude réalisée gratuitement par GRDF dans sa commune : pourquoi ne pas plutôt utiliser ce type de prestation ? Monsieur Bisson répond que tout d'abord toutes les communes ne sont pas gazières, et que d'autre part, on ne peut occulter le fait qu'une entreprise privée ait une arrière-pensée commerciale dans sa démarche. Le CEP par le fait sera totalement objectif quant à lui.

Monsieur Coddet se montre réservé sur ce sujet : il déplore un système où les conseillers ne sont pas les payeurs pour des communes qui voient leur capacité d'investissement se réduire de plus en plus.

Monsieur Bisson précise qu'il ne s'agit pas ce jour de prendre une décision quant à la mise en place d'un CEP au sein de TDE 90, mais de faire une première approche auprès des délégués afin qu'il puisse en référer à leur municipalité. Un courrier et un questionnaire sera prochainement envoyé aux communes afin de connaître leur sentiment sur ce projet.

A l'issue du dépouillement des réponses, Territoire d'Énergie 90 décidera si oui ou non il est judicieux de mettre en place ce CEP.

### **3) PRESENTATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE PHOTOVOLTAÏQUE D'UN ETUDIANT UTBM**

Monsieur Christian Coddet, vice-président délégué à la commission énergie, présente à l'assemblée les résultats d'une étude réalisée dans le cadre d'un stage de 5 mois par Lionel Roland, étudiant UTBM.

Le stage portait sur la faisabilité et l'études de projets photovoltaïque sur le territoire de notre concession.

A l'issue de la présentation, la parole est donnée aux présents.

Monsieur Jeimi s'étonne qu'il n'y ait pas d'évocation d'hydrogène énergie dans la présentation faite alors qu'il y a un projet en cours au niveau local. Monsieur Coddet précise que l'étudiant ne s'est pas penché sur cet aspect, qui s'avère compliqué notamment pour le stockage et la redistribution.

Monsieur Liais souhaite savoir quelle maintenance représente l'installation de panneaux photovoltaïques ? Monsieur Coddet répond que dans notre région plutôt pluvieuse, la maintenance est réduite grâce à la pluie qui lave les panneaux. Par contre, les redresseurs doivent être changés tous les dix ans.

Monsieur Liais souhaite savoir également s'il s'agit de matériel français ? Le matériel est essentiellement chinois, mais l'assemblage peut se faire en France.

Un délégué s'étonne que seules de grosses installations soient présentées et que pour les communes un seuil de rentabilité peut être réalisé sur des surfaces plus petites. Monsieur Coddet estime raisonnable une surface minimum de 30 m<sup>2</sup>, ce qui n'est pas forcément évident à trouver.

Monsieur Bisson rebondit en précisant que si des collectivités ont des projets en cours, elles peuvent nous contacter : TDE 90 peut également être partenaire des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h10.

Fait à Meroux-Moval le 07 mars 2019

Le Président,

Yves BISSON